

[COMMUNIQUE DE PRESSE] PROJET DE LOI - Le débat sur la fin de vie doit être mené dans la dignité

Le projet de loi créant un droit à l'euthanasie pour les personnes souffrant d'une pathologie incurable risque de ne pas pouvoir être adopté le jeudi 8 avril à l'Assemblée nationale du fait d'un dépôt massif d'amendements par quelques députés.

La CFDT regrette que les conditions d'un débat de fond sur cette question grave, porteuse d'une symbolique forte, ne soient pas réunies.

La CFDT s'est prononcée lors de son dernier congrès pour que la loi évolue et permette, dans tous les cas, le respect de la volonté des personnes en fin de vie, notamment lorsque cette volonté est exprimée dans des directives anticipées.

Ce débat, aussi fondamental soit-il, ne doit pas faire oublier les progrès encore à accomplir pour le développement de soins palliatifs de qualité et accessibles à tous.

DÉCLARATION DETHIERRY CADART, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

accompagnement

Documents

[Le débat sur la fin de vie doit être mené dans la dignité](#)